

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :
58
Conseillers présents :
48
Suppléants ayant voix
délibérantes :
1
Conseillers représentés :
7
Total votants :
56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2017 A 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 2 novembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 9 novembre 2017 à 18h30, Salle des Fêtes, rue du 11 novembre, 63250 CELLES SUR DUROLLE.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, André IMBERDIS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Marc DELPOSEN à Christiane SAMSON
Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Martine MUNOZ à Nicole GIRY
Hélène BOUDON à Stéphane RODIER

Conseiller.e.s absent.e.s :

Thomas BARNERIAS
Paul PERRIN
Françoise SCHULZ

Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes : Arlette RELIER

Secrétaire de séance : Benoit GENEIX

**Demande de subvention à la DRAC pour le projet de résidence
DÉLIBÉRATION N° 20171109-24*****Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président***

Vu la politique de soutien du ministère de la Culture et de la Communication aux médias de proximité et aux médias citoyens dans le cadre des mesures du Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté ;

Vu le programme complémentaire de résidences de journalistes mis en place par le ministère ;

Vu les actions d'éducation aux médias menées par le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne et notamment l'accompagnement à la création d'un média de proximité par les jeunes de la Montagne Thiernoise.

Considérant que la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne souhaite développer les actions d'éducation aux médias déjà menées par le service enfance jeunesse ;

Considérant que les jeunes fréquentant l'espace jeunes du Pont de Celles souhaitent s'inscrire dans le programme diffusé et financé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes d'accueil d'un journaliste en résidence.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- **D'autoriser** Monsieur le Président à déposer une demande de subvention, composé d'un courrier et d'un cahier des charges, auprès de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes pour un montant de 10 000 € et à signer tous les documents s'y rapportant.

(le courrier et le cahier des charges annexés à la présente délibération).

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à déposer une demande de subvention, composée d'un courrier et d'un cahier des charges, auprès de la DRAC Auvergne Rhône-Alpes pour un montant de 10 000 €,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tous les documents s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS :	56 =	Conseillers Présents : 48	+	Représentés : 8	... Non-participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	56 =	Pour : 56		Contre :	
Abstention : ...					

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon